

COMPTE-RENDU
Conseil des écoles du 3 novembre 2015

Dates des prochains conseils d'école :

- Mardi 8 mars 2016
- Vendredi 10 juin 2016

Les conseils se dérouleront dans la salle Édouard Comte.

M. Luyat, Inspecteur de l'Éducation Nationale s'excuse de ne pouvoir être présent ce soir au conseil d'école.

Installation du conseil d'école / Résultats des élections des parents d'élèves

Une seule association de parents d'élèves représentée, aussi bien en maternelle qu'en élémentaire : l'AAPESP.

Résultats des élections des parents d'élèves qui se sont déroulées le Vendredi 9 octobre 2015.

Maternelle : Participation à hauteur de 37,7 % (37,2 l'an dernier)

Élémentaire : Participation à hauteur de 40 % (36 % l'an dernier).

Tous les sièges sont pourvus : 6 en maternelle, 11 en élémentaire.

Bilan de rentrée

- **Effectifs, organisation des classes**

ECOLE MATERNELLE		
PS	Mme FOIZON et Mme LUCAS	33
PS	Mme SERRIERE	34
MS	Mme LUSERGA	30
MS	Mme BUFFARD	29
GS	Mme REYNAUD	35
GS	Mme BONJOUR	33
EFFECTIF TOTAL		194 élèves

Maternelle : 194 élèves (185 en 2014) pour six classes répartis comme suit : 67 PS – 59 MS – 68 GS ;

Mme LUCAS assure la décharge de direction (le lundi).

ECOLE ELEMENTAIRE		
CP	Mme MONTAZEAU	26
CP-CE1	Mme DIDIENNE	24 (9+15)
CP	M. TARTAUD	25
CE1	M. CHAMPALLE	26
CE1	Mme VALLOT	26
CE2	Mme FRANCOIS	25
CE2	Mme LAURE	25
CM1	M. PERRIN et Mme FREYSSINET	27
CM1	Mme HERNANDEZ	26
CM2	Mme ROBERT et Mme PERRIN	25
CM2	Mme GRIMBERT	24
EFFECTIF TOTAL :		279 élèves

Élémentaire : sur l'école élémentaire, fermeture de la douzième classe. A ce jour, nous avons 279 élèves répartis ainsi : 60 CP – 67 CE1 – 50 CE2 – 53 CM1 – 49 CM2.

Nous avons le plaisir d'accueillir dans l'équipe enseignante cette année, Mmes FREYSSINET et PERRIN.

- **Postes d'Emploi de Vie Scolaire (EVS)**

En **maternelle**, 6 enfants bénéficient d'une notification de la MDPH avec la présence d'une EVS à leurs côtés. Tous les postes sont pourvus.

En **élémentaire**, 6 élèves sur l'école bénéficient de la présence d'une EVS ou d'une AVS à leurs côtés. A l'heure actuelle il manque 2 EVS sur l'école qui devraient arriver au cours de la deuxième période.

Nous avons une EVS administrative 20h00 sur les 2 écoles.

- **Intervenants financés par la mairie**

Les équipes enseignantes remercient la mairie pour les présences et les interventions cette année encore de Ghyslaine PETIT, Flavien VEZINET, Licilia MOENNE LOCCOZ (qui intervient tant en maternelle qu'en élémentaire) ainsi que Anaïs SOREIL.

Vote des règlements intérieurs

Maternelle

Les horaires de la maternelle ont fait l'objet d'un CONSEIL EXTRAORDINAIRE, le mardi 29 septembre 2015. La modification a entraîné la mise à jour et la diffusion du règlement intérieur modifié.

Tous les matins scolaires :

Ouverture du portail à **8h15** et fermeture du portail à **8h25**

Ouverture du portail à **11h20** et fermeture du portail à **11h30**

Tous les lundis et mardis après-midi scolaires :

Ouverture du portail à **13h15** et fermeture du portail à **13h25**

Ouverture du portail à **16h20** et fermeture du portail à **16h30**

Tous les jeudis et vendredis après-midi scolaires :

Ouverture du portail à **13h15** et fermeture du portail à **13h25**

Ouverture du portail à **14h50** et fermeture du portail à **15h00**

- Vote à l'unanimité du règlement intérieur de la maternelle.

Elémentaire :

- Vote à l'unanimité du règlement intérieur de l'école élémentaire.

Présentation du RASED

Les enseignants spécialisés du RASED, (Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté) interviennent sur l'école pendant le temps scolaire. Ils interviennent auprès d'élèves présentant des besoins particuliers.

Cette année Monsieur Benoît RUF, maître E, apporte une aide pédagogique aux élèves de cycle 1 et de cycle 2 sur les deux écoles les mardis, mercredis et vendredis.

Monsieur LAMBERT est le psychologue scolaire sur le secteur, il intervient sur demande des parents.

Projets des écoles

La réécriture du projet d'école est remise à l'année prochaine sur décision du Directeur Académique. La priorité est donnée à la mise en place des nouveaux programmes en Maternelle. Le temps de travail qui devait être consacré à la réécriture du projet sera basculé sur les modalités et la mise en œuvre des nouveaux programmes.

Avenants APC (activités pédagogiques complémentaires)

Maternelle : Sur la période 1 et ce à partir du 15 septembre, une vingtaine d'élèves ont été pris en charge, soit le soir, soit sur le temps de midi, par séance de 30 minutes ou une heure. Les enfants ont travaillé essentiellement sur la reconnaissance des lettres, apprentissage des couleurs, la numération et du graphisme.

Elémentaire : cette aide est proposée par les enseignants sur des plages d'une demi-heure les mercredis, jeudis et vendredis, pendant le temps de cantine, après accord écrit et signé des parents. (Exception APC pour une classe de CM1 car la collègue n'est présente que les lundis et mardis). Les enfants sont pris en charge par niveau de classe (CE1 et CE2 en période 1 et CP, CM1 et CM2 en période 2, etc.).

Vie de l'école

Maternelle :

Vendredi 9/10 : Élection des représentants des parents d'élèves. Une seule liste présentée, élue.

Vendredi 9/10 : Photographe à l'école.

Mardi 15/12 : Goûter de Noël et chorale offerte aux personnes âgées de la commune.

Tous les mardis : Une intervenante vient sur l'école pour nous accompagner à la mise en place du projet CHORALE.

L'intervention se déroule de la façon suivante : 1 heure de préparation (2 fois 30 minutes avec 3 classes à chaque fois), puis un premier travail jusqu'au mois de décembre avec les grandes sections (travail sur le Lac des Cygnes).

De janvier à Mars, un travail sera proposé aux moyennes sections (projet autour du Monde). Enfin d'avril à juin, ce sera au tour des petites sections (rythmes et jeux dansés et découverte des instruments).

Le décloisonnement a été reconduit pour les classes de GS et de MS. Il est assuré par les maîtresses de petites sections, pendant la sieste des enfants de leurs classes. Dangers domestiques (P. SERRIERE) et fabrication d'un album et informatique (P. FOIZON). Il est à noter que l'accès à la salle informatique n'est possible que jusqu'au mois de décembre.

Sou des écoles : proposition en vue du choix d'un spectacle de Noël offert aux enfants

- **LIVRES OFFERTS PAR LA MUNICIPALITE**

Comme chaque année, la mairie offrira un livre aux enfants de l'école maternelle, au moment des fêtes de fin d'année.

Elémentaire :

lundi 21/09, Madame GUICHARDAZ, principale adjointe du collège Les Servièrès (collège de secteur) a présenté le fonctionnement du collège aux parents des élèves de CM2.

Une soirée « portes ouvertes » sera organisée au collège. Les élèves de CM2 visiteront probablement le collège avec leurs classes (à confirmer).

- **MISE EN PLACE DES CONSEILS ECOLE/COLLEGE**

Décret n° 2013-683 du 24 juillet 2013 : il définit la composition et les modalités de fonctionnement du conseil école-collège. / J.O.R.F. du 28 juillet 2013.

Le prochain conseil aura lieu avec les professeurs de collège le 5 novembre. Ces travaux communs avec les enseignants du collège visent à favoriser la continuité dans les apprentissages.

Les actions pédagogiques proposées sont :

- Rallye mathématique + énigmes avec une professeure de mathématiques ;
- Échange de « vire langues » en anglais, avec une classe de 6^e ;

- **SPECTACLE**

Les élèves des petites classes assisteront à un spectacle de la compagnie Myriade « Aladin et la lampe merveilleuse », le mardi 19/01 en salle de l'Odysée (177 participants)

- **CLASSE DE NEIGE**

Les élèves de CM1 des classes de Mme HERNANDEZ et de M. PERRIN, participeront à une classe de neige du 11 au 15 janvier 2016 à AUSSOIS (5 jours).

PROJET : créer un carnet de voyage numérique avec DIDAPAGE.

Activités prévues : visite d'un musée, conférence sur le parc de la Vanoise et 2,5 heures de ski par jour avec passage des étoiles. Une réunion générale d'information aura lieu début décembre.

- **CLASSE DE DECOUVERTE**

Les élèves des CM2 (2 classes, soit 49 élèves) partiront du 17 au 20 mai 2016, à la découverte des volcans d'Auvergne, avec l'organisme ELEMENT TERRE.

- **SPECTACLE DE MUSIQUE :**

Comme tous les deux ans, l'école organisera un spectacle les lundi 2 et mardi 3 mai en soirée. Pour des raisons de sécurité, le spectacle se fera sur deux jours. Les places seront attribuées quelques jours avant.

- **CONFERENCE DE MME LILI LEIGNEL ROSENBERG**

Les deux classes de CM2 ont assisté à une conférence animée par Mme ROSENBERG, ancienne déportée du camp de Ravensbrück qui est venue raconter son histoire aux élèves.

- **LIVRES OFFERTS PAR LA MUNICIPALITE**

Traditionnellement la mairie offrait des livres aux enfants de l'école pour la période des fêtes de fin d'année. Cette opération est reportée à la fin de l'année scolaire avec la remise des livres aux CM2.

Présentation des comptes des coopératives scolaires

Maternelle : Adhésion de l'école à l'OCCE. Les parents ont été sollicités à hauteur de 12 euros par enfant (21 euros pour 2 enfants et 28 euros pour trois enfants). Le montant de cette participation n'a pas changé depuis 5 ans.

Elémentaire : Il est rappelé que les parents ont été sollicités à hauteur de 7 €/élève ou 12 € pour deux enfants et plus ; participation facultative. La somme est stable depuis 5 ans. Elle sert à l'achat de matériels divers et au financement de sorties scolaires. La Coopérative scolaire est gérée par une association loi 1901. Le bilan au 30/09/2015 présente un solde positif de 2306.08€.

Après discussion, vote du bilan à l'unanimité.

Mairie - Travaux :

Maternelle : Remerciements de l'équipe enseignante pour l'aménagement de l'avancée de toit qui a été réalisée cet été. Éclairage des couloirs sur détection de présence. Les autres travaux demandés seront effectués dans le courant de l'hiver.

Elémentaire : l'atelier des classes de CP a été refait à neuf pendant l'été.
Remplacement de l'ordinateur de M. TARTAUD.

Points soulevés par l'AAPESP

• ACTIONS SOUTENUE PAR L'AAPESP

- Participation aux comités de pilotages TAP.
- Organisation d'une intervention sur les dangers du WEB.
- Projet pedibus : prise de contact avec une association pour tester la mise en place d'un pédibus, mais l'organisation est trop importante pour l'association des parents.
- Projet dépose-minute ou Covoiturage : Orientation à envisager puisque le projet PEDIBUS semble difficile à mettre en œuvre
- BOUM LE 20 MAI 2016

• AGENT DE SECURITE

Il est rarement à l'heure pour faire traverser de 8h10 à 8h35. ➔ Intervention de la mairie qui fera le nécessaire.

• REGIME ALIMENTAIRE A LA CANTINE

Les parents demandent un éclaircissement concernant les régimes alimentaires particuliers car les choix formulés au moment de l'inscription, n'ont pas été respectés.

Mme Fournier explique que les parents devaient inscrire leurs enfants au restaurant scolaire fin mai avec l'ancien formulaire d'inscription dans lequel différents choix étaient proposés : sans viande, sans porc, sans poisson, etc.

Or, le nouveau prestataire, qui a été sélectionné à la fin juillet, ne propose que deux choix : avec ou sans viande.

• TAP

Les parents soulignent un manque de communication sur les activités en élémentaire. Cette année, un atelier journalisme a été mis en place pendant les heures de TAP. Il a pour but d'expliquer le fonctionnement des ateliers et d'en laisser une trace sur un blog qui sera consultable prochainement.

• HYGIENNE

Les enfants se lavent-ils les mains avant les repas ➔ passage obligatoire aux toilettes pour lavage des mains.

• INFORMATIONS COLLEGE

Les représentants des parents ont interrogé l'Inspection Académique, sur les changements de secteurs de collège pour la rentrée 2016. Il n'y aura pas de changement pour l'année scolaire 2016-2017.

• SORTIE DE L'ECOLE

Aux heures de sorties scolaire, les élèves sont accompagnés au portail par les enseignants de l'école. Dans le cas où l'enfant reste seul, il peut venir nous demander d'appeler ses parents. De leur côté, les parents doivent donner des consignes précises à leurs enfants en cas de retard.

• COURRIER A L'INSPECTION ACADEMIQUE

Les parents envisagent un courrier/pétition contre les effectifs trop chargés en maternelle.

Points soulevés par la MAIRIE

- Les services de la municipalité planchent sur la mise en accessibilité des locaux pour les élèves en situation de handicap dans les deux écoles, avec notamment, à la maternelle, des travaux d'aménagements de la liaison extérieure entre l'école maternelle et le restaurant scolaire.
- Pour la rentrée 2016, la mairie ne sait pas comment seront organisés les transports scolaires, en particulier pour les collèges privés et les collèges hors secteur.